



Rapport annuel de l'AME 2007



Amilly • Cepoy • Chalette-sur-Loing • Conflans-sur-Loing • Corquilleroy • Montargis • Pannes • Paucourt • Villemandeur • Vimory



Sommaire :

L'édito du Président	page 03
Le Conseil communautaire et le Bureau	page 04
Le travail des Commissions	page 05
Les compétences de la Communauté	page 06
Poursuite de la définition de l'intérêt communautaire et mise en œuvre des transferts	page 07
Coopération décentralisée, communication et manifestations	page 08
Le développement économique et touristique	page 09
La politique de la Ville et les affaires sociales	page 10
L'aménagement de l'espace	page 11
La culture	page 12
Le sport	page 13
Travaux sur la voirie, les bâtiments et les réseaux d'assainissement	page 14
La collecte et le traitement des ordures ménagères	page 15
L'eau	page 16
L'assainissement	page 17
Les transports urbains	page 18
L'organisation politique	page 19
L'organisation des services	page 20
Les moyens humains	page 21
Le compte administratif 2007 : Grands équilibres - Soldes d'épargne	page 22
Le compte administratif 2007 : Les dépenses	page 23
Le compte administratif 2007 : Les recettes	page 24
Le compte administratif 2007 : La dette	page 25
Annexe 1 : Les membres du Conseil communautaire	page 26
Annexe 2 : La composition des Commissions	page 27

Rapport annuel de l'AME pour l'année 2007

L'Edito du Président :

Rapport annuel de l'AME 2007



J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel d'activités 2007 de la Communauté d'agglomération.

Une fois de plus, un évènement du cyclisme international a eu lieu dans le Montar-gois, avec l'arrivée de la 4^{ème} étape de la Route de France Féminine à Amilly le 15 août : un succès populaire toujours au rendez-vous.

Le rapport annuel de l'AME pour 2007 vous présente les grands sujets sur lesquels travaillent quotidiennement les élus de la Communauté d'agglomération au service de ses 60 000 habitants :

- aménagement de nos zones d'activités, de l'Entrée Nord et de la gare, et d'une pépinière d'entreprises, gestion de l'aérodrome de Vimory, ouverture de la première aire d'accueil des gens du voyage, inauguration du nouveau réseau de bus Amelys, installation d'une usine de traitement des nitrates ;
- signature de la convention AME/ANRU pour le réaménagement urbain du secteur du Plateau, signature du premier Contrat urbain de cohésion sociale du Loiret, mise en place de la Maison de l'Emploi de l'Est du Loiret, approbation du nouveau contrat d'agglomération régional ;
- poursuite de l'élaboration du nouveau plan local d'urbanisme intercommunal, étude d'un nouveau plan local de l'habitat, poursuite des travaux de construction de la médiathèque d'agglomération, exposition d'ampleur nationale au Musée Girodet, spectacles de talents programmés par l'AME, réception de délégations chinoises.

L'AME, en partenariat avec le Conseil régional et le Conseil général, est au service d'un territoire promis à un bel avenir.

Bonne lecture !

Jean-Pierre DOOR
Président de la Communauté d'agglomération
Député-Maire de Montargis



Rapport annuel de l'AME 2007

Le Conseil communautaire doit se réunir au minimum 4 fois par an. Il a connu une activité soutenue puisqu'en 2007, il s'est réuni en 7 occasions et a pris 237 délibérations dont 236 à l'unanimité.

Chacune des réunions du Conseil est précédée d'une réunion du Bureau. Ce dernier est constitué du Président, du Premier Vice-Président et des Vice-Présidents. Chacune des communes y est représentée. En outre, une réunion du Bureau exceptionnelle a eu lieu le 18 octobre 2007 au sujet du Contrat régional d'agglomération.

Les faits marquants de l'année 2007 ont été :

Conseil du 8/02/2007

- Approbation des budgets primitifs et reconduction du taux d'imposition de taxe professionnelle
- Extension de l'intérêt communautaire

Conseil du 21/06/2007

- Approbation des comptes administratifs 2006 et affectation des résultats

Conseil du 20/09/2007

- Approbation pour signature par le Président de la convention pluriannuelle avec l'ANRU

Notification le 25/10/2007 du jugement du Tribunal Administratif

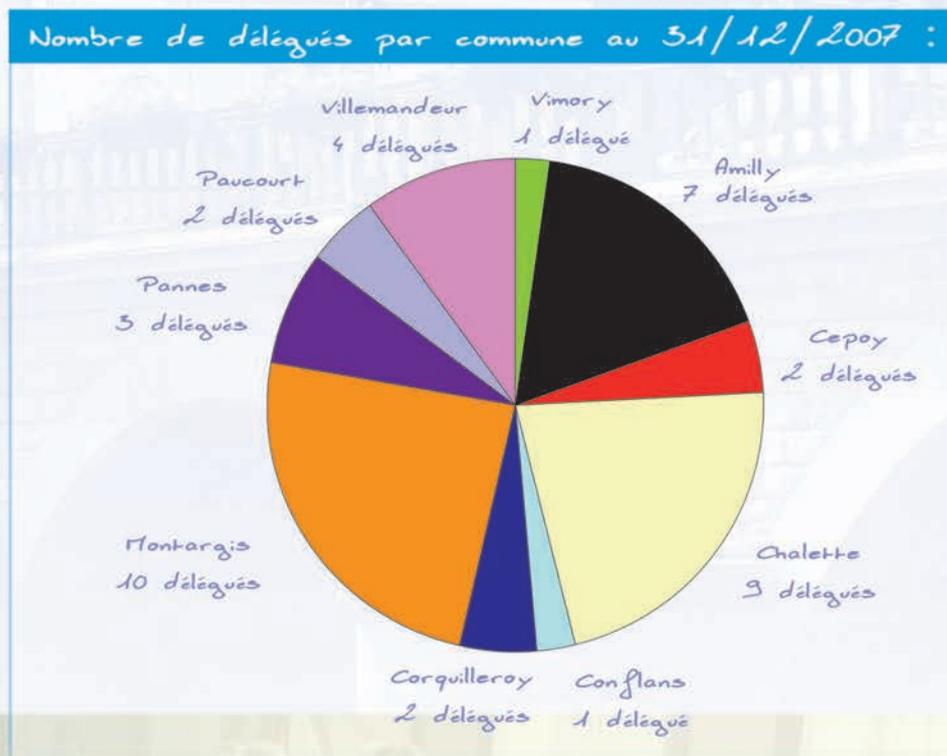
- Annulation de l'article 10 des statuts de l'AME relatif à la représentation des communes membres au sein du Conseil de Communauté faisant suite aux requêtes de la commune de Chalette-sur-Loing

Conseil du 29/10/2007

- Approbation de la convention de délégation avec la société VAGO portant sur l'aire d'accueil des gens du voyage à Villemandeur
- Approbation du 2^{ème} contrat d'agglomération Région Centre-AME 2007- 2011
- Extension de l'intérêt communautaire

Conseil du 20/12/2007

- Débats d'orientations budgétaires



Le Conseil communautaire et le Bureau



Le travail des Commissions

Rapport annuel de l'ATE 2007

- Les décisions prises lors des Conseils sont préparées préalablement au sein des 16 Commissions spécialisées dans les domaines suivants (entre parenthèses le nombre de réunions tenues en 2007) : Développement économique et touristique (9), Finances (4), Intercommunalité (2), Travaux (7), Urbanisme et logement (7), Transport (3), Affaires culturelles (8), Sports (6), Affaires sociales (1), Sécurité et accessibilité (55 visites et 16 études de dossiers), Appels d'offres (14), Environnement (1), Services publics locaux (3). Délégation de Service Public (2 concernant les transports et 3 concernant l'assainissement), Accessibilité pour les personnes handicapées (création par délibération du 29/10/2007), Evaluation des transferts de charges (0).
- Chaque Commission est constituée d'un délégué par commune (cf. composition des Commissions en annexe) et est supervisée par un Vice-Président. Il existe 14 Vice-Présidents de Commission désignés par le Conseil communautaire, la Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics étant présidée directement par le Président de la Communauté d'agglomération ou son représentant.
- La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative spécifique aux groupements en Taxe Professionnelle Unique qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune. Cette commission ne s'est pas réunie au cours de l'année 2007.





Conformément à la loi Chevènement (11/07/99), les communautés d'agglomération doivent exercer au minimum 4 compétences obligatoires et 3 compétences optionnelles (à choisir parmi 5) auxquelles elles peuvent ajouter des compétences facultatives. Dans ce cadre, la Communauté a choisi d'exercer des compétences assez larges notamment en matière d'urbanisme, de culture et de sports. Ses compétences sont les suivantes :

Les compétences obligatoires

- Développement économique (d'intérêt communautaire),
- Aménagement de l'espace (d'intérêt communautaire) et transports urbains,
- Politique de l'habitat et du logement (d'intérêt communautaire),
- Politique de la ville (d'intérêt communautaire).

Les compétences optionnelles retenues par la Communauté

- Voirie et parcs de stationnement (d'intérêt communautaire),
- Assainissement,
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs (d'intérêt communautaire).

Les compétences facultatives sont nombreuses (la Communauté a pris les compétences exercées antérieurement par le District)

- Ramassage et traitement des ordures ménagères,
- Production, transport et stockage de l'eau potable,
- Politique touristique d'intérêt communautaire, politique culturelle d'intérêt communautaire, politique sportive d'intérêt communautaire, politique du contrat d'agglomération,
 - Elaboration, suivi, révision des documents d'urbanisme, Plan Local d'Urbanisme, et exercice du droit de préemption,
 - Institut Médico-Educatif, Office des retraités et personnes âgées de l'Agglomération Montargoise, Comité des œuvres sociales,
 - Lutte contre l'illettrisme,
 - Construction, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
 - Défense incendie.

Rapport annuel de l'AME 2007



Les compétences de la Communauté



Poursuite de la définition de l'intérêt communautaire et mise en œuvre des transferts

L'intérêt communautaire se détermine à la majorité des deux tiers des membres du Conseil communautaire. En 2007, le Conseil communautaire a étendu la définition de l'intérêt communautaire dans les domaines suivants :

- **Voirie** : reconnaissance d'intérêt communautaire de la voie d'accès au collège en cours de construction à Villemandeur ainsi que de la rue du Docteur Nandrot à Amilly.
- **Politique de l'habitat et du logement** : reconnaissance d'intérêt communautaire du CLLAJ (comité local pour le logement autonome des jeunes) et du projet de Maisons relais présenté par l'association ADAGE.
- **Politique touristique et culturelle** : reconnaissance d'intérêt communautaire de la sauvegarde et de la restauration des remparts du Château de Montargis.

Coopération décentralisée, Communication et Manifestations

Rapport annuel de l'AME 2007

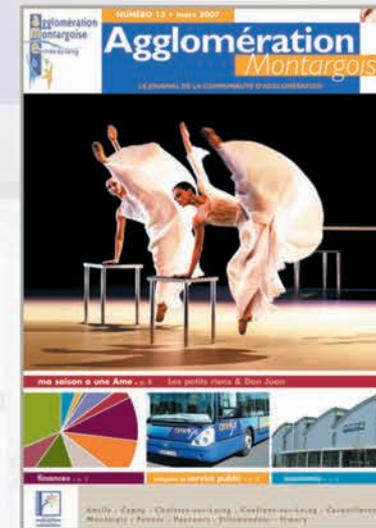


La Coopération décentralisée

19 novembre 2007 → réception du nouveau maire de la commune de Huzhou et de sa délégation : visite de Sanofi-Aventis à Amilly et du musée Girodet à Montargis.

Publications

En 2007, l'AME a publié le rapport d'activités 2006 ainsi que deux numéros du Journal de l'AME. L'AME communique également à travers des insertions publicitaires (guide du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, Magazine VSD Week-end) et à travers son site internet.



Les principales manifestations

- 11 janvier 2007 → Cérémonie des Vœux aux Institutionnels du Président de l'AME, dans la salle des fêtes de Montargis
- 8 janvier 2007 → signature par le Président de l'AME du nouveau contrat de délégation pour l'assainissement avec la Lyonnaise des Eaux-Suez
- 26 janvier 2007 → visite des quartiers du Plateau puis signature avec les bailleurs sociaux du 1^{er} Contrat Urbain de Cohésion Sociale du Loiret par le Président de l'AME et Michel Bérard, Préfet de la Région Centre et du Loiret



- 1^{er} mars 2007 → visite du musée Girodet, réouvert après deux mois de travaux et de la nouvelle médiathèque de Châlette par le Directeur Régional des Affaires Culturelles
- 26 juin 2007 → présentation de la nouvelle programmation de spectacles de l'AME 2007/2008 par Stéphane Aucante, Directeur de la programmation.
- 28 août 2007 → inauguration de l'usine

de traitement des nitrates de la Chise à Amilly par le Président de l'AME et le Directeur de la Lyonnaise des Eaux

3 septembre 2007 → inauguration du nouveau réseau de bus Amelys par le Président de l'AME et le Directeur de Kéolis Montargis

7 octobre 2007 → Gala Miss France à la salle des fêtes de Montargis

8 octobre 2007 → Vernissage de l'exposition Triqueti au musée Girodet « un monument d'amour pour Victoria »

7 novembre 2007 → tenue des journées territoriales de la Ville à Châlette → signature de la Convention ANRU par le Président de l'AME à l'hôtel communautaire en présence du Président et du Directeur général de l'ANRU



Le Développement Economique et Touristique



La Communauté mène des actions de promotion, d'aménagement et d'extension des zones d'activités tant industrielles que commerciales ou artisanales et d'aides à l'implantation de multiples entreprises. L'objectif poursuivi est de mettre en œuvre une politique économique permettant de développer et de pérenniser l'emploi sur le territoire communautaire. Aussi, les services de l'AME ont travaillé sur 57 dossiers de projets de développement ou d'implantations nouvelles avec un potentiel d'emplois de l'ordre de 1 018 personnes. Parallèlement, ils ont été présents aux salons SITL (Semaine internationale du transport et de la logistique) et, pour la première fois, au SIMI (Salon de l'immobilier industriel) à Paris pour promouvoir le territoire de l'AME auprès des entreprises.

En outre, l'AME poursuit son partenariat avec le syndicat Arboria dont elle est membre (la contribution budgétaire 2007 s'élève à 62,8 K€), dans l'objectif de développer l'offre de terrains d'activités pour les entreprises souhaitant s'installer ou se développer dans l'agglomération. L'aménagement de la ZA Arboria II est maintenant envisagé afin de prendre le relais de la commercialisation d'Arboria I. D'autres zones d'activités sont également en développement sur le territoire de l'AME, et notamment



le Pôle d'activités de Chaumont à Corquilleroy (aménagement d'une pépinière d'entreprises dont l'ouverture est prévue courant 2008).

L'action de l'AME dans le domaine économique passe aussi par des réunions régulières avec les différents acteurs de la vie économique ou qui l'accompagnent sur le territoire (entreprises, CCI et Chambre

des Métiers, Conseil régional, Conseil général, ADEL), ainsi que la Cellule de veille économique de Châlette.

L'AME est également très active en matière de formation et d'emploi avec notamment :

- des participations à diverses opérations telles que le Printemps de l'emploi le 10 mai 2007 et Jobs d'été le 13 avril 2007,
- la mise en place de la Maison de l'Emploi de l'Est Loiret (MEEL) en partenariat avec la Communauté des communes giennoises, qui a été labellisée le 20 février 2007. Le 13 juillet 2007, lors de la première assemblée, le Président de l'AME a été élu Président de la MEEL.

Sur le plan touristique, la contribution de l'AME à l'office du tourisme s'est élevée à 131,5 K€ en 2007 (+2,7%). Face au développement de la politique touristique et à l'effort financier consenti, la Communauté a décidé d'instaurer, à compter du 1^{er} janvier 2008, une taxe de séjour sur les hébergements marchands de l'agglomération, les mineurs de moins de 18 ans en étant exonérés. L'AME gère également deux campings communautaires, le camping de la Forêt à Montargis (3 étoiles) et le camping des Rives du Loing à Cepoy (1 étoile). Celui-ci a fait l'objet d'une demande de reclassement en 2 étoiles suite à la construction et la mise en service le 20 juillet 2007 d'un bloc sanitaire neuf et d'un bâtiment d'accueil. Au 1^{er} janvier 2007, l'aérodrome de Montargis-Vimory appartenant à l'Etat, a été repris en gestion directe par l'Agglomération. Afin de faire contribuer les usagers au fonctionnement de l'équipement, la Communauté a décidé d'instaurer, à compter du 1^{er} janvier 2008, une redevance aéronautique.

Le 16 juin 2007, les élus de l'Agglomération ont visité le lac de Cepoy et évalué les travaux nécessaires pour rendre praticable le sentier des berges à la randonnée pédestre.



. Le 26 janvier 2007, le premier Contrat Urbain de Cohésion Sociale du Loiret a été signé par l'Agglomération Montargoise avec les bailleurs sociaux et le Préfet de la Région Centre et du Loiret. Les CUCS succèdent aux Contrats de ville. Ils sont le cadre de mise en oeuvre de projets de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers en difficultés reconnus comme prioritaires, pour une période de trois ans reconductible une fois. Ont été reconnus comme très prioritaires « Les cités » à Montargis et « Kennedy/Château Blanc » à Châlette. Quatre autres quartiers de l'agglomération ont été classés en priorité 2 et 3.

. Dans le cadre de la compétence « politique de la ville », la Communauté dirige le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). Cette instance de concertation mobilise les institutions publiques ou privées concernées par la lutte contre l'insécurité. A travers son Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (COPS), l'AME a organisé, sous la supervision du CISPD, des réunions de groupes thématiques et territoriaux. L'une des actions retenues dans le cadre du COPS est la mise en place d'un dispositif de médiation pour les quartiers prioritaires du CUCS. 2007 a été mise à profit pour la création du dispositif adultes relais. En outre, l'AME subventionne l'association « AVM Justice dans la Cité » (12 K€ soit deux fois plus qu'en 2006) intervenant dans les domaines de la médiation pénale et de l'aide aux victimes. Elle est enfin co-signataire d'une convention tripartite avec le Conseil général du Loiret et l'AIDAPHI relative aux actions de prévention spécialisée sur l'agglomération : l'AME a versé 61,4 K€ à cette association en 2007.

. La première aire d'accueil des gens du voyage située à Villemandeur a été ouverte le 26 décembre 2007. Elle comporte 30 places de caravanes. La gestion de cette aire a été déléguée à la société VAGO pour 5 ans, après la mise en oeuvre d'une procédure de délégation de service public. Le territoire de l'AME devrait accueillir deux autres aires d'accueil d'ici deux ans, à Amilly et à Chalette-sur-Loing.

. La Communauté assure également le financement de la mission locale en lieu et place de ses communes membres. La mission locale propose des services d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans sur les 10 communes de l'agglomération. La subvention versée par la Communauté, en 2007, s'est élevée à 34 K€.

. L'Agglomération intervient également auprès des personnes âgées par l'intermédiaire de l'association ORPADAM-CLIC qui a bénéficié, en 2007, d'une subvention de 47,5 K€. L'accueil, l'écoute, le conseil, l'orientation et l'information de la personne âgée sont les priorités de cette association qui est également à l'initiative d'actions intergénérationnelles. L'AME a également participé à la mise en place d'un groupe d'entraide mutuelle (GEM) à travers une association dénommée Chrysalide, qui lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes en souffrance psychique. Cette association bénéficie du soutien financier de l'AME (12 K€ en 2007), du centre hospitalier de l'Agglomération Montargoise et de la DDASS.

. Enfin, l'Agglomération Montargoise poursuit son engagement auprès de l'association Vaincre la Mucoviscidose. Sa participation à hauteur de 2,15 K€ au titre de l'exercice 2007 a permis à cette structure d'informer et de sensibiliser le grand public à ses actions, notamment par l'intermédiaire des Virades de l'Espoir de l'agglomération montargoise. L'AME subventionne également d'autres associations dans le domaine social telles que la Croix Rouge Française (12,1 K€ en 2007).



Rapport annuel de l'AME 2007

La Politique de la Ville et les Affaires sociales

- Dans le domaine de la politique d'aménagement de l'espace menée par la Communauté, le projet urbain de rénovation du secteur dit «Le Plateau», situé au cœur de l'agglomération, avance. Ce projet d'aménagement urbain va engendrer une profonde refonte du logement et des espaces publics sur le quartier. En effet, le programme intègre la création d'une nouvelle place au croisement du boulevard Kennedy et de la rue de la Pontonnerie à Montargis afin de créer une centralité sur le secteur, centralité à même d'offrir aux habitants un lieu de vie et d'animation. Cette place devrait recevoir un équipement social intercommunal.
- L'Agglomération a également mis en place un comité de pilotage concernant la convention financière avec l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) qui a donné son accord fin 2006 pour intervenir dans le financement du projet du Plateau avec la Région. La convention entre l'ANRU et l'AME a été officiellement signée le 7 novembre 2007. Elle porte sur une durée de 5 ans (2007 - 2011) et globalise des financements à hauteur de 65,8 M€.
- L'action de l'Agglomération en matière d'aménagement de l'espace s'organise autour de différents documents :
 - 2007 a vu la poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLU) pour l'ensemble de son territoire.
 - L'évaluation environnementale du PLU a été engagée par la validation des enjeux environnementaux et des prévisions d'incidence.
 - Le lotissement du Pôle d'activités de Chaumont a été validé administrativement.
 - Un nouveau programme local de l'habitat (PLH) a été initié.

Rapport annuel de l'AME 2007

- Après deux mois de fermeture pour travaux, le musée Girodet a réouvert ses portes et accueille dans un nouveau cadre les œuvres de Girodet après leur périple au Louvre et dans différents musées Outre Atlantique. Le 8 octobre 2007, a eu lieu le vernissage de l'exposition sur Henry de Triqueti intitulée « un monument d'amour pour Victoria ». Cette exposition a été réalisée en partenariat avec le musée des Beaux-Arts d'Orléans et a permis la présentation au public d'un exemplaire du rarissime ouvrage The Triqueti Marble in Albert Memorial Chapel, acquis par la Communauté. Le prince de Galles a rédigé l'avant-propos du catalogue.

- La politique culturelle menée par la Communauté se développe également autour du réseau des Médiathèques appelé AGORAME (www.agorame.fr) qui a été lancé en 2006. Ce réseau permet d'emprunter des livres, des disques et des DVD avec une seule carte dans les 10 communes de l'Agglomération Montargoise, d'assurer également des animations telles que le bookcrossing, les lectures dans la rue ou les lectures au Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise. Au terme du Contrat Ville Lecture, les élus de la Communauté ont décidé de poursuivre le dispositif en faveur de la lecture publique indépendamment du retrait financier de l'Etat.

- Le service de programmation des spectacles de l'AME a été créé le 1^{er} septembre 2006. Après une première saison 2006/2007 intitulée « Ma saison a une âme », Stéphane Aucante, Directeur de la programmation a présenté le 26 juin 2007 les nouveaux spectacles de la saison 2007/2008 intitulée « Une saison d'Hommes et de Femmes » qui compte plus de 30 représentations à l'affiche. En 2007, 93 représentations se sont tenues et ont attiré 15 800 spectateurs, ce qui correspond à un taux de remplissage de 87%.

- L'action de la Communauté dans le domaine culturel se développe également à travers la Maison de la Forêt à Paucourt, ouverte en 2006. A la fois espace d'exposition et laboratoire, orientés sur la faune et la flore de la forêt de Montargis, la Maison de la Forêt a accueilli 992 visiteurs en 2007 et 100 groupes dont 95 « jeune public ». Des animations sont proposées au rythme des saisons et des activités de sensibilisation sont réalisées lors de chaque vacance scolaire.



- Enfin, la Communauté a également versé des subventions de fonctionnement à différentes associations dont : Le Salon du livre (44 K€), les deux compagnies de théâtre : Théâtre du masque d'or et Tivolio (15 K€ chacune), le Centre universitaire Henri-Rouard (21 K€), l'APSAM pour la promotion des spectacles (10 K€), Atelier de l'Arabesque (3,5 K€), Adage (3,8 K€), Les amis du musée (1 K€), Danse sans frontières (3 K€) ainsi que l'association Mots pour maux (1 K€). En 2007, l'Agglomération a également voté une subvention d'investissement de 50 K€ à l'association ASR ayant pour objet la sauvegarde des remparts du Château de Montargis.



Rapport annuel de l'AME 2007

La politique sportive de la Communauté se développe autour de deux équipements :

- **Le complexe sportif du Château Blanc** a, cette année encore, accueilli de nombreuses animations sportives et culturelles : concerts, galas, expositions, tournois (badminton, handball, ...) et championnats (échecs, twirling ...) ;
- **Le vélodrome de la Forêt** au sein duquel diverses manifestations cyclistes ont été organisées (Prix Guy Barnier, Prix Hutchinson) mais également le Festival « MUSIK'AIR ».

L'AME a, de nouveau, accueilli une compétition cycliste internationale sur son territoire. Le 15 août 2007, 70 concurrentes se sont élancées en direction d'Amilly pour la 4^{ème} étape de la deuxième édition de la Route de France féminine. L'organisation de l'accueil de cette course cycliste par la ville d'Amilly a bénéficié du soutien expérimenté du Président des « Amis du Paris-Châlette », de nombreux bénévoles et de la participation financière de l'AME.



Les 9 et 10 juin 2007, les championnats de France de nage en eau libre se sont déroulés à Cepoy. Une autre activité sportive est envisagée dans le cadre du lac de Cepoy.

L'intervention de la Communauté prend aussi la forme de versement de subventions à hauteur de 124 K€ à différents organismes intervenant dans le cadre de la politique sportive sur le territoire de l'agglomération. Ainsi, l'AME a notamment soutenu les associations suivantes : ACCLAME (cyclisme) pour 5 K€, AMHANDA (hand-ball) pour 53,5 K€, AME-Basket pour 20 K€, ASHAME (handisport) pour 7,2 K€, l'ATAME pour 6,5 K€ (tennis) ainsi que l'ERAME (rugby) pour 15 K€.

Rapport annuel de l'ATE 2007

Les principales réalisations de l'année 2007 en matière de voirie (2,2 M€) sont les suivantes :

- Entretien de voiries communautaires sur les 10 communes,
- Finitions des ronds points de Villemandeur-Chantemerle et de Corquilleroy-Buges,
- Travaux de l'Entrée Nord et du pôle multimodal (gare),
- Aménagement de la place du Pâtis.

En matière de bâtiments, les actions menées en 2007 ont été les suivantes :

- Construction d'un bâtiment d'accueil et de sanitaires au camping des Rives du Loing à Cepoy,
- Aménagement d'une pépinière d'entreprises et de deux salles au Pôle d'activités de Chaumont à Corquilleroy,
- Création d'une aire d'accueil des gens du voyage à Villemandeur,
- Travaux de gros œuvre de la médiathèque « tête de réseau » à Montargis.

Les principaux travaux réalisés par l'Agglomération au cours de l'année 2007 en matière d'assainissement sont les suivants :

- Branchements et travaux divers sur les 10 communes du territoire communautaire,
- Entretien des réseaux, collecteurs et ouvrages de traitement,
- Fin de travaux de desserte en eaux usées et eaux potables du Pôle d'activités de Chaumont,
- Réalisation de deux collecteurs, rue de Villemandeur à Châlette-sur-Loing et route de Paucourt à Montargis,
- Validation du plan d'épandage par la Préfecture du Loiret.

En 2007, le Système d'Information Géographique a poursuivi son activité de constitutions de bases de données et de mises à jour d'information sur le territoire, à la disposition des communes membres. Le SIG est venu en appui à différents services communautaires : ANRU (analyses spatiales sur le secteur du plateau), service économique, service environnement et urbanisme (archéologie préventive) service communication (préparation de données pour une diffusion Google Earth)...



Travaux sur la voirie, les bâtiments et les réseaux d'assainissement

- Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté est membre du SMIRTOM (syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères). Ce service est financé par une contribution du budget communautaire qui s'est élevée, en 2007, à 4,85 M€, en hausse de 1,2%.

- Le service de la collecte est assuré par 64 agents, assistés par 4 agents administratifs. Il existe deux types de collecte : la collecte traditionnelle effectuée en porte à porte ou par l'intermédiaire de points de regroupement (bacs) en zone rurale et la collecte dite sélective pour valorisation des matières effectuée par le biais de points d'apport volontaire (colonnes), en porte à porte ou encore par apport volontaire en déchèterie. En 2007, la répartition entre les différents modes de collecte est la suivante : 49% en porte à porte, 42% par apports en déchèterie, 8% sur les points d'apport volontaire et 0,5% par apports au four.

- Cette même année, la production totale de déchets sur le territoire du SMIRTOM s'est élevée à 47 973 tonnes dont 22 780 tonnes d'ordures ménagères et 11 598 tonnes de déchets verts. Cela correspond à une hausse de près de 7% par rapport à 2006. En effet, alors que le tonnage des ordures ménagères se stabilise, celui des déchets verts a connu une forte augmentation (+20%). Il en est de même pour la collecte en déchèterie qui progresse de 12% pour atteindre 9 032 tonnes en 2007.

- Par la suite, le traitement des ordures ménagères s'effectue de 5 manières différentes :

- Compostage et incinération à l'usine d'Amilly effectués par l'entreprise NOVERGIE (ordures ménagères),
- Tri et valorisation par filière de matière au centre de tri du Val de Loire effectués par VEOLIA-ONYX (collecte sélective),
- Enfouissement au centre de Saint Aignan des Gués par VEOLIA-ONYX et COVED (déchets non valorisables),
- Broyage et compostage sur la plate-forme d'Amilly par le prestataire DECHAMBRE (déchets verts),
- Démantèlement et recyclage dans l'atelier du Parc de Chaumont dans le cadre d'un chantier de réinsertion (déchets électriques et électroniques).

- En 2007, le SMIRTOM a ainsi traité les déchets à 37% par valorisation (compostage et recyclage) et 63% par élimination (incinération et enfouissement).

- Le coût net budgétaire, tous déchets confondus, s'élève à 128€ par tonne soit 80€ par habitant. Le coût à la tonne est en légère diminution par rapport à 2006 mais il est relativement stable au regard de la population présente sur le territoire du syndicat.



Rapport annuel de l'AME 2007

- La Communauté est compétente en matière de production, traitement, transport et stockage de l'eau potable pour 5 de ses communes membres. Elle exerce cette compétence par voie de délégation de service public confiée à la Lyonnaise des Eaux pour une durée de 30 ans, le terme de la délégation étant prévu le 31 juillet 2017. Pour financer l'exploitation du service, l'entreprise lève une redevance sur l'utilisateur. Toutes les communes ayant gardé à leur charge la distribution de l'eau, perçoivent une surtaxe.
- En 2007, la Communauté dispose d'un réseau structurant de 41,6 km et de 7 réservoirs d'une capacité de stockage de 8 950 m³. L'eau distribuée est d'origine souterraine et provient des 6 forages de la Chise (3) et de l'Aulnoy (3). En 2007, le service compte 19 693 clients (particuliers, industriels, administrations) pour un volume total facturé de 2,93 millions de m³ soit une consommation moyenne de 149 m³ par client (en baisse de 5% par rapport à 2006). Parallèlement, la quantité d'eau potable produite en 2007 (3,85 millions de m³) a été réduite de 6,5%.
- En août 2007 a été inaugurée et mise en service l'unité de dénitrification à la Chise 3 à Amilly, dont les travaux avaient débuté au cours de l'automne 2006. Cette installation permet de réduire le taux de nitrate dans l'eau de ce forage.
- Les tarifs appliqués au cours de l'année 2007 sont les suivants : ils ont progressé entre 1,8% et 2,6%

Tarifs particuliers et industriels HT en €		ABONNEMENT			TARIF AU M3				Variation tarif moyen 2007/2006	
		Part Lyonnaise des Eaux	Part commune	Total	Part Lyonnaise des Eaux - Production T1	Part Lyonnaise des Eaux - Production T2	Part Lyonnaise des Eaux - Distribution	Part commune		Tarif moyen pour 120 m3 de consommation
Amilly	au 1/09/2007	32,06	0	32,06	0,3303	0,7728	0,3523	0,0528	1,0673	2,6%
Chalette	au 1/08/2007	31,96	0	31,96	0,3300	0,7722	0,3476	0,0700	1,0793	2,4%
Montargis	au 1/11/2007	32,29	0	32,29	0,3303	0,7728	0,3486	0,0305	1,0413	1,8%
Pannes	au 1/10/2007	32,29	0	32,29	0,3303	0,7728	0,3536	0,0813	1,0971	2,5%
Villemandeur	au 1/09/2007	32,12	0	32,12	0,3303	0,7728	0,3523	0,0610	1,0755	2,4%

- A ces tarifs viennent s'ajouter différentes « taxes » prélevées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (0,057 €/ m³ au titre de la préservation des ressources en eau et 0,630 €/ m³ au titre de la lutte contre la pollution, excepté pour la commune de Pannes - 0,088 €/ m³) ainsi qu'une TVA au taux de 5,5%.

L'assainissement



- Après consultation des différentes entreprises spécialisées dans la gestion en affermage de services d'assainissement collectif et non collectif, la Communauté a renouvelé son contrat à la Lyonnaise des Eaux-Suez portant sur la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la gestion du service public d'assainissement non collectif pour une durée de 10 ans et 5 mois à compter du 1^{er} mars 2007. Pour financer l'exploitation du service, le délégataire perçoit de l'usager la redevance d'assainissement. La Communauté gardant à sa charge le financement des investissements, elle perçoit une surtaxe (complément de prix venant s'ajouter à la redevance).
- Ce contrat concerne dorénavant les 10 communes de l'Agglomération, la collecte et le traitement des eaux usées sur le territoire de Vimory étant jusqu'alors gérés en régie. En conséquence, la Lyonnaise des Eaux-Suez s'est vue confier la gestion de nouveaux réseaux, postes de relevage et de deux nouvelles stations d'épuration.
- En 2007, la Communauté dispose ainsi d'un réseau de 292,9 km, de 109 postes de relevage et de 4 stations d'épuration situées à Châlette, à Amilly et à Vimory (2). En 2007, la Communauté a réalisé pour 1,49 M€ d'investissements. Dans le cadre du service, 2,77 millions de m³ ont été facturés (soit 7 % de moins qu'en 2006) à 19 857 usagers (+ 1,8%). Parallèlement, le délégataire a recensé 1 241 installations d'assainissement non collectif. En deux ans, 97% d'entre elles ont fait l'objet d'une visite de contrôle.
- Les tarifs pratiqués en 2007 par la Lyonnaise des Eaux et la Communauté et auxquels vient également s'ajouter une TVA au taux de 5,5%, sont les suivants (tarifs harmonisés) : le prix moyen au m³ a diminué de 1,5% par rapport à 2006 du seul fait de la réduction de la part Communauté.

	ABONNEMENT			TARIF AU M3				Variation tarif moyen 2007/2006
	Part Lyonnaise des Eaux	Part communauté	Total	Part Lyonnaise des Eaux - Production T1	Part Lyonnaise des Eaux - Production T2	Part communauté	Tarif moyen pour 120 m3 de consommation	
Tarifs HT en Ū pour les communes de l'agglomération au 1er septembre 2007	21	4,57	25,57	0,6893	0,9219	0,85	1,71	-1,5%

Les transports urbains



Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté a recours à une délégation de service public. La Communauté a, ainsi, signé le 21 décembre 2006 une nouvelle convention avec la société Kéolis pour la gestion du service public de transports en commun urbains sur l'agglomération montargoise moyennant le versement d'une contribution forfaitaire indexée. Elle garde, en revanche, à sa charge la réalisation des investissements (achats ou rénovations de bus, locaux, mobilier urbain...). Cette convention de délégation a une durée ferme de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2007. Un avenant portant sur les conditions de mise en place d'un service minimum a été signé en décembre 2007.

La Communauté met à disposition du délégataire un parc de 32 bus à fin décembre, l'âge moyen des bus se situant en dessous de 9 ans suite aux efforts de renouvellement engagés par la Communauté. Ces bus sont affectés à des lignes régulières urbaines, des lignes régulières scolaires, le service des transports à la demande ainsi que le service saisonnier pour la desserte du lac de Chalette-sur-Loing.

Faits marquants de l'année 2007 :

- Inauguration du nouveau réseau de bus Amelys, le 3 septembre 2007, par le Président de l'AME et par le Directeur de Kéolis Montargis, en vue d'améliorer et de renforcer le service.
- Achat de quatre nouveaux bus le 4 décembre 2007 mis à la disposition du délégataire.

Le service est assuré, fin 2007, par un effectif de 55 personnes dont 41 conducteurs (37 équivalents temps plein). Les usagers de AMELYS ont effectué 1,89 millions de voyages dont 1,19 millions à titre payant (33% de tickets/carnets et 67% d'abonnements). Le nombre global des voyages a ainsi progressé de près de 3%, cette hausse correspondant essentiellement à des voyages effectués à titre payant par l'intermédiaire d'abonnements (scolaires et étudiants mais aussi salariés). On peut donc constater cette année encore la poursuite d'une fidélisation de la clientèle au réseau AMELYS.

Le service est financé par le biais des tarifs pratiqués sur les voyageurs à titre payant, ainsi que par une contribution du budget communautaire. Celle-ci, en 2007, s'est élevée à 2,64 M€ soit une diminution de 6,7% par rapport à 2006, suite à la renégociation de la délégation. Au 1^{er} janvier 2007, les tarifs ont été revalorisés, excepté pour les abonnements scolaires dont le prix reste inchangé. Pour les autres tarifications, elles connaissent une hausse entre 2% et 5,3%. Le prix du ticket unitaire est ainsi passé à 1 €.

L'Organisation Politique

au 31/12/2007

10 COMMUNES : Amilly, Cepoy, Chalette-sur-Loing, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Montargis, Pannes, Paucourt, Villemandeur et Vimory

CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 41 Conseillers titulaires, 18 Conseillers suppléants

Président : Jean-Pierre DOOR, Député-Maire de Montargis

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président Jean-Pierre DOOR

. 1^{er} Vice-Président : Gérard DUPATY
 . Vice-Présidents : Serge BONNEAU, Bernard DELAVEAU, Franck DEMAUMONT, Paul FERRARI, Dominique LAURENT, Jean-Claude LE DANVIC, Robert LETORT, Eric PEPIN, Daniel POINT, Jean-Louis RIZZO, Frank SUPPLISSON

16 COMMISSIONS

Chiffres clés :

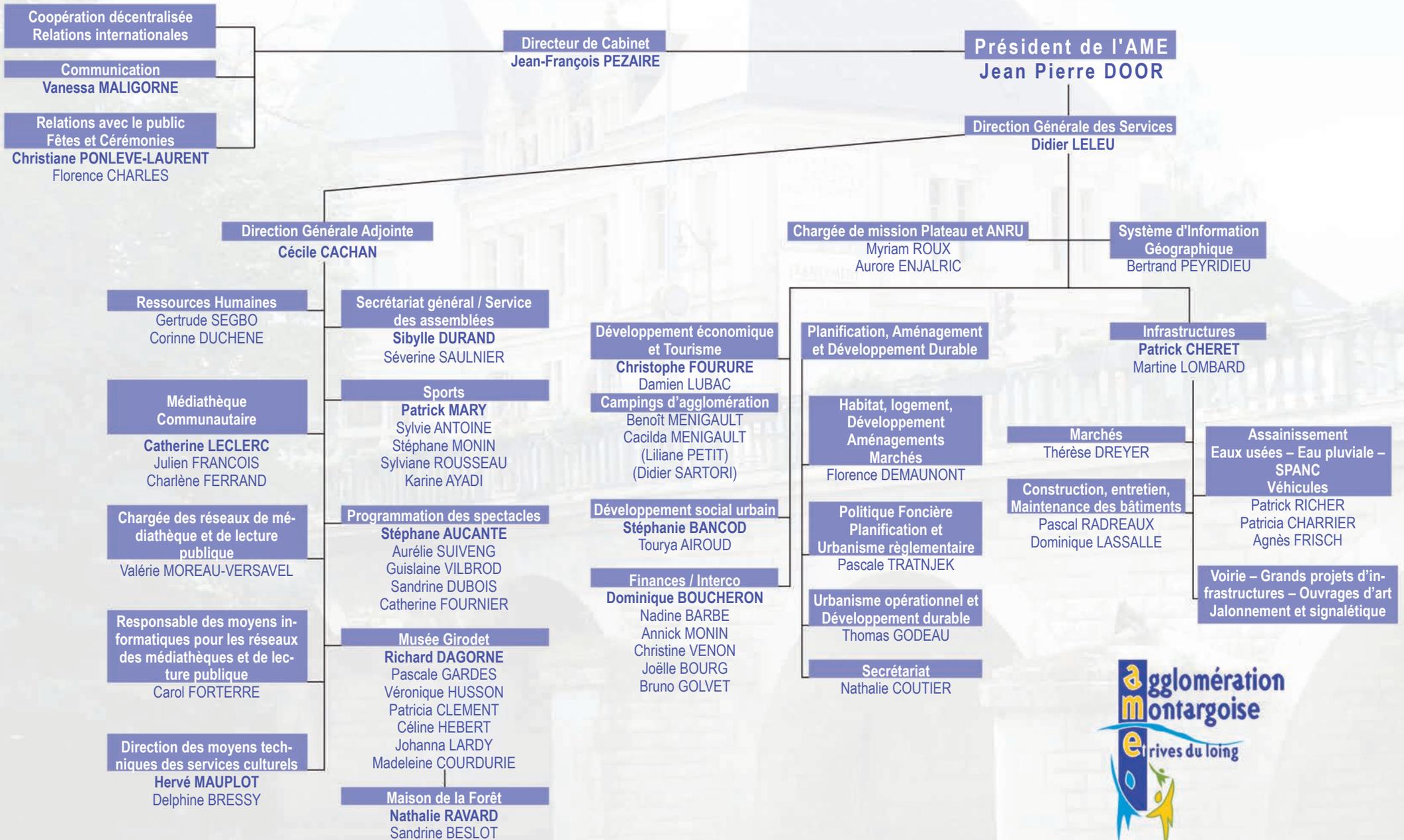
60 000 habitants, 2^{ème} Agglomération du Loiret
 Amilly : 7 Conseillers titulaires, 2 suppléants
 Cepoy : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants
 Châlette-sur-Loing : 9 Conseillers titulaires, 2 suppléants
 Conflans-sur-Loing : 1 Conseiller titulaire, 2 suppléants
 Corquilleroy : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants
 Montargis : 10 Conseillers titulaires
 Pannes : 3 Conseillers titulaires, 2 suppléants
 Paucourt : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants
 Villemandeur : 4 Conseillers titulaires, 2 suppléants
 Vimory : 1 Conseiller titulaire, 2 suppléants

Commission des Finances Frank SUPPLISSON
Commission des Sports Frank SUPPLISSON
Commission des Affaires Sociales Franck DEMAUMONT
Commission Environnement Paul FERRARI
Commission Développement Economique et Touristique - Formation - Emploi Jean-Pierre DOOR Guy HAGHEBAERT

Commission des Travaux Gérard DUPATY
Commission Transports Daniel POINT
Commission Intercommunalité Jean-Louis RIZZO
Commission Urbanisme et Logement Jean-Claude LE DANVIC
Commission des Affaires Culturelles Bernard DELAVEAU
Commission Accessibilité pour les personnes handicapées Dominique LAURENT

Commission permanente d'Appel d'Offres Jean-Pierre DOOR ou Gérard DUPATY
Commission d'Evaluation des transferts de charges Dominique LAURENT Régis GUERIN
Commission de Sécurité et d'Accessibilité des personnes handicapées Dominique LAURENT
Commission consultative pour les Services Publics Locaux Jean-Pierre DOOR ou Eric PEPIN
Délégation de service public - Commission d'ouverture des plis Jean-Pierre DOOR

L'organisation des services s'articule autour de différents pôles qui sont le reflet des activités de la Communauté :





Les moyens humains

Rapport annuel de l'AME 2007



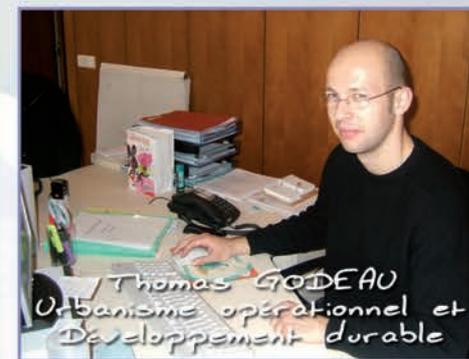
Au 31/12/07, la Communauté compte 56 postes pourvus dont 10 contractuels. Par rapport à fin 2006, cela représente une augmentation de 4 postes puisque la Communauté comptait alors 52 agents :

- 8 agents ont été recrutés dont un chef de projet pour le dossier ANRU, un agent pour le service PADD, un agent au service assainissement, un agent pour la maison de la forêt, un agent pour le SIG et deux agents pour la médiathèque (son et image) et deux apprentis (non permanents).

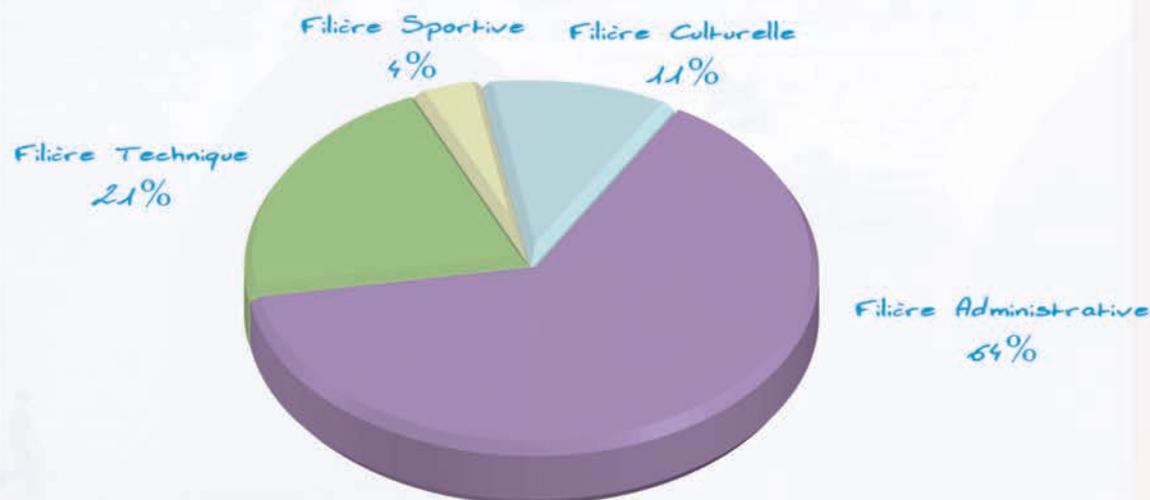
- 4 agents sont partis : mutation d'un titulaire et 3 départs d'agent contractuel.

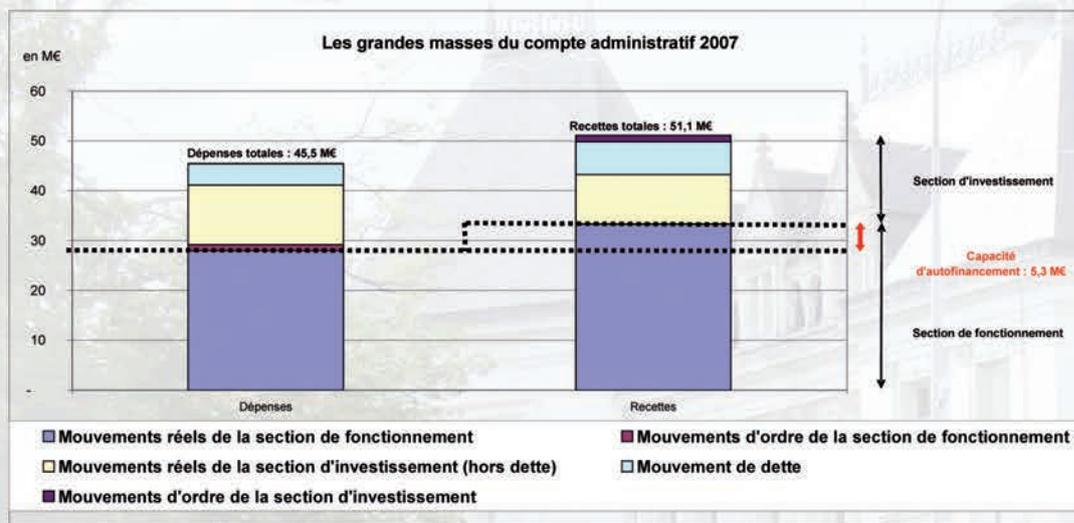
Le coût du personnel dans le budget 2007 de la Communauté a représenté 2,5 M€ ce qui correspond à 8,9% des dépenses réelles de fonctionnement et 14,3% des mêmes dépenses hors versements aux communes. En 2007, le personnel a reçu 336 jours de formation soit près de trois fois plus qu'en 2006. Le coût total des formations s'élève à 52 993 €.

Le 20 décembre 2007, le Conseil communautaire a adopté le document unique et le règlement intérieur hygiène et sécurité.



Repartition des postes pourvus par filière





En 2007, les dépenses et les recettes du compte administratif s'établissent autour de 50 M€.

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement (reflet de l'activité courante de la collectivité) s'élèvent à 28 M€, tandis que les dépenses réelles d'investissement hors dette s'établissent à 12 M€ (diminution par rapport à 2005 (15,2 M€)).

L'épargne brute est égale à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement.

Elle reflète la capacité à rembourser la dette sans recourir à des ressources exceptionnelles et à autofinancer les investissements.

En ce sens, elle constitue un indicateur fondamental de la situation financière de la collectivité. Avec une épargne de 5,3 M€, la Communauté a dégagé sur ses recettes récurrentes (après versement de l'attribution de compensation) un « excédent » de 22%.

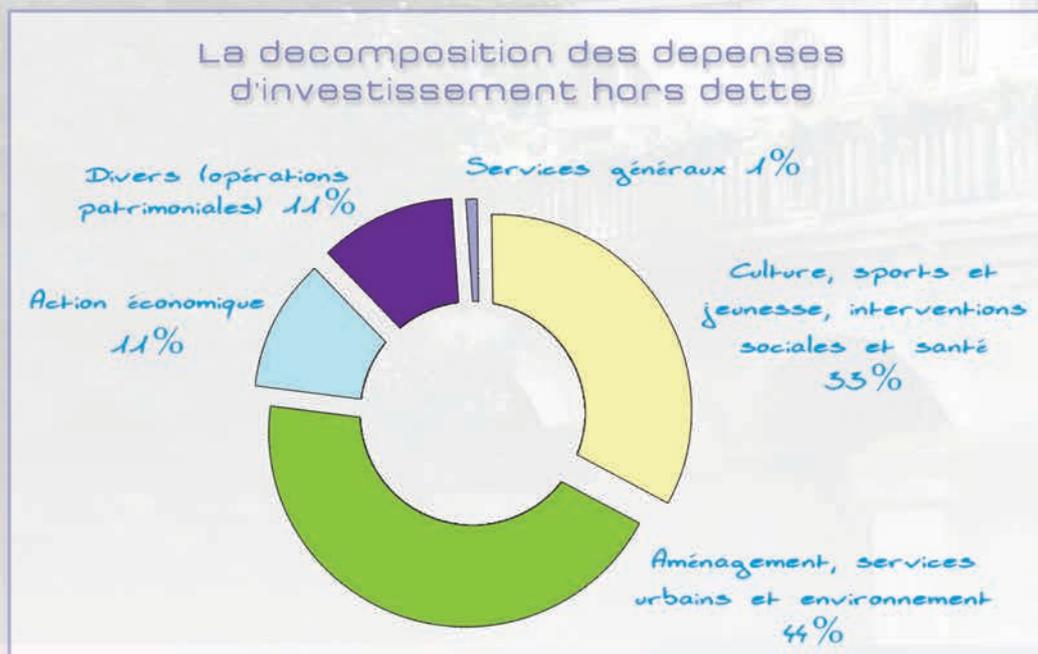
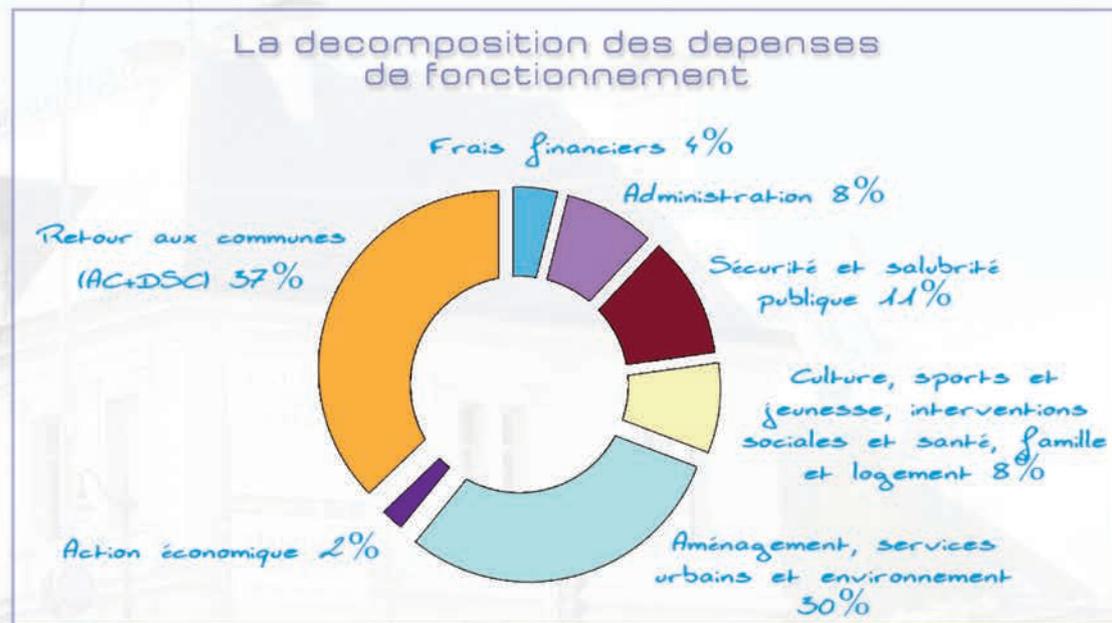
Ce résultat demeure supérieur à la moyenne des communautés d'agglomération.

Les soldes d'épargne en M€		2007
Recettes réelles de fonctionnement	(1)	33,3
Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers	(2)	26,8
Epargne de gestion	(3)=(1)-(2)	6,5
Frais financiers y compris ICNE nets	(4)	1,1
Epargne brute (ou capacité d'autofinancement)	(5)=(3)-(4)	5,3
Remboursement d'emprunt	(6)	4,3
Epargne nette	(7)=(5)-(6)	1,0

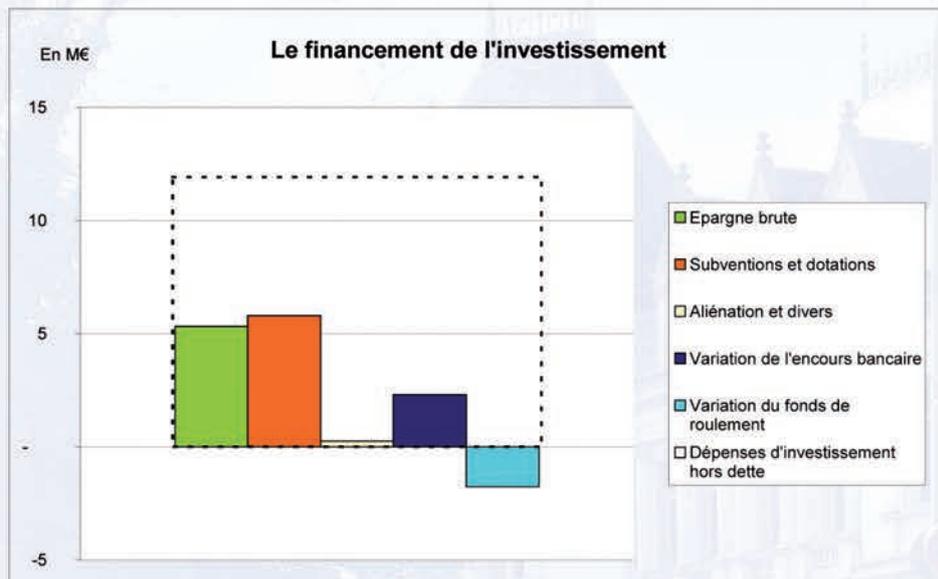
Le compte administratif 2007 :
Grands Equilibres - Soldes d'Epargne

Les 28 M€ de dépenses de fonctionnement sont principalement répartis sur cinq grands domaines (hors frais financiers) :

- Aménagement, services urbains et environnement : 8,3 M€ dont 4,9 M€ correspondant au coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères et 2,7 M€ au coût du service de transports urbains,
- Sécurité et salubrité publique : 3 M€ de participation au SDIS 45,
- Administration : 2,2 M€,
- Culture, sport, social, famille, logement : 2,1 M€,
- Retours vers les communes : 10,7 M€ ce qui représente 37% des dépenses de fonctionnement de la Communauté (dont une Dotation de Solidarité Communautaire de 1,64 M€).



Les dépenses d'équipement directes de la collectivité s'élèvent à 11,9 M€ et concernent à 44% l'aménagement et les services urbains (travaux de voirie, d'aménagements urbains et d'assainissement pluvial), à 33% la culture et le sport (travaux relatifs aux bibliothèques et médiathèques) et à 11% des actions dans le domaine de l'économie.

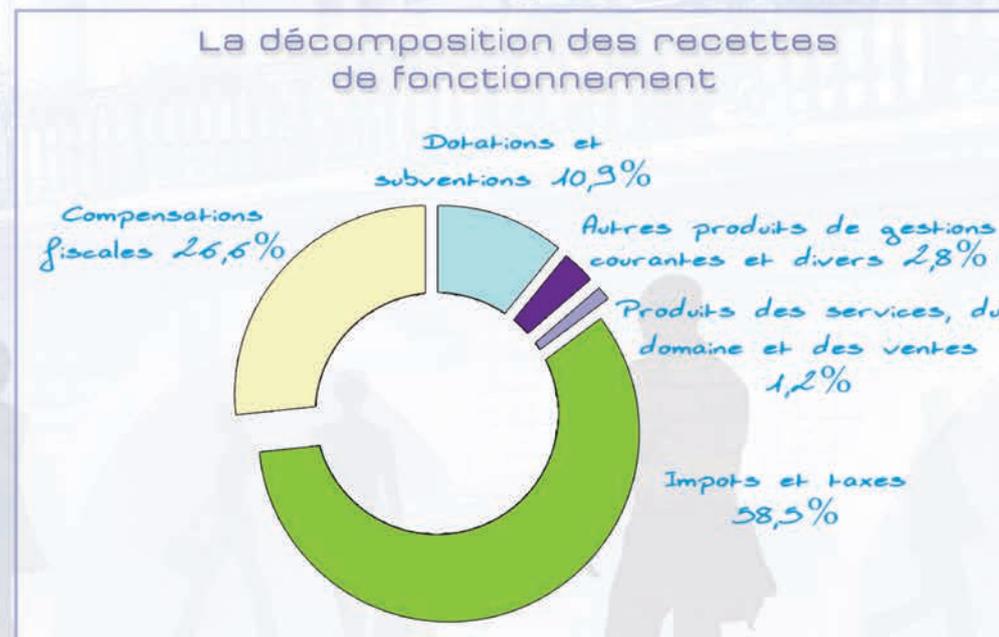


En 2007, les dépenses d'investissement ont été autofinancées à hauteur de 45%. Ajoutées à l'épargne brute, les autres ressources propres (FCTVA, subventions et autres dotations) couvrent pratiquement l'intégralité des investissements réalisés. Le recours à l'emprunt est donc venu, pour partie, aider au financement des dépenses d'équipement de l'exercice et, pour une autre partie, augmenter le fonds de roulement de la Communauté, c'est à dire le résultat de clôture.

Les 33,3 M€ de recettes réelles de fonctionnement sont constitués à :

- 58,5% de recettes de nature fiscale (16,6 M€ de taxe professionnelle et 2,4 M€ de versement transport) auxquelles s'ajoutent 8,8 M€ de compensations fiscales versées par l'Etat (soit 27% des recettes),
- 11% de participations de l'Etat (DGF, DGD, Fonds national de la TP...) soit 3,6 M€.

La fiscalité et les participations de l'Etat représentent donc près de 96% des recettes de la Communauté. Néanmoins, sur 33,3 M€ de recettes, 10,7 M€ sont automatiquement reversés aux communes. L'assise financière de la Communauté n'est donc en réalité que de 22,6 M€.



Rapport annuel de l'AME 2007

- En 2007, l'encours de dette de la Communauté a progressé de 2,6 M€. En effet, elle a contracté 6,5 M€ d'emprunts nouveaux alors qu'elle a remboursé 3,9 M€ de dette bancaire ancienne. La charge de la dette (intérêts et capital) représente 21% des recettes réelles de fonctionnement (après versement de l'attribution de compensation). L'endettement de l'Agglomération reste proportionné aux capacités financières de la collectivité puisque la capacité de désendettement s'établit à 4,6 ans : ainsi, en y affectant l'intégralité de son épargne brute, la Communauté est à même de rembourser sa dette en seulement 5 exercices, le seuil limite étant fixé entre 12 et 15 ans.

QUELQUES RATIOS	2007
Encours de la dette au 31.12	24,34 M€
Capacité de désendettement (dette/épargne brute) en années	4,6
Annuités / Recettes réelles de fonctionnement (hors AC)	21%
Intérêts / Recettes réelles de fonctionnement (hors AC)	5%

- La Communauté dispose également d'un budget annexe «assainissement» (cf. compétence Assainissement). Ce budget révèle une dette de 11,2 M€ au 31/12/07. En 2007, la Communauté a remboursé 2,7 M€ et n'a pas mobilisé de nouvel emprunt. Elle s'est donc désendettée de 2,7 M€. Dans le cadre de ses trois autres budgets annexes à vocation économique, l'Agglomération n'a pas contracté à ce jour de nouvel emprunt.

Annexe 1 : LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE au 31/12/2007

Rapport annuel de l'ATE 2007

LES MEMBRES DU CONSEIL

Président	Vice-Présidents	
Jean-Pierre DOOR	Serge BONNEAU	Jean-Claude LE DANVIC
	Gérard DUPATY	Robert LETORT
	Bernard DELAVEAU	Eric PEPIN
	Franck DEMAUMONT	Daniel POINT
	Paul FERRARI	Jean-Louis RIZZO
	Dominique LAURENT	Frank SUPPLISSON

Conseillers communautaires titulaires et suppléants :

Amilly	Cepoy	Châlette-sur-Loing	Conflans-sur-Loing	Corquilleroy
Gérard DUPATY Baudouin ABRAHAM Guy HAGHEBAERT Jean-Charles LAVIER Colette MARIN Michel PECHER Jean-Louis RIZZO <i>François AMADOU</i> <i>Catherine FEVRIER</i>	Paul FERRARI François KOVACS <i>Régis GUERIN</i> <i>Corinne JOURDAN</i>	Franck DEMAUMONT Nicole BEDEZ Christian BERTHIER Jackie GABEREAU Bernard HUC Eric PEPIN Christophe RAMBAUD Jean-Pierre TISSEYRE Gérard VAILLANT <i>Monique CHEVRIER</i> <i>Claire PRIEUX</i>	Robert LETORT <i>Serge TOUITOU</i> <i>Jean-Pierre PEREIRA</i>	Jean-Claude LE DANVIC Christian CHESNEL <i>Jean-Claude DEBRAY</i> <i>Michel GILLET</i>
Montargis	Pannes	Paucourt	Villemandeur	Vimory
Jean-Pierre DOOR Françoise BRISARD Françoise DELACROIX Benoît DIGEON Bernard DUVAL Philippe MALET Jacques PATTE Maurice SOUCHET Frank SUPPLISSON Bernard VAILLANT	Dominique LAURENT Isabelle BRICHE * Claude THIERRY <i>Ada JAMBENOIRE</i> <i>Roger MARCHOIS</i>	Bernard DELAVEAU Serge JOUDRIER <i>Nicole BERTHAULT</i> <i>Michel GIRARDY</i>	Daniel POINT Roland BOURDOIS André PRIGENT Denise SERRANO <i>Paul CAYON</i> <i>Alain LINARD</i>	Serge BONNEAU <i>Bernadette ABSOLU</i> <i>Muriel MOREL</i>

(*) Madame Isabelle BRICHE, décédée le 27 novembre 2007, n'a pas été remplacée jusqu'à la fin du mandat

Annexe 2 : la composition des Commissions au 31/12/2007

Commission des Finances

Vice-Président responsable de la Commission :
Frank SUPPLISSON

Titulaires

AMILLY	Jean-Louis RIZZO
CEPOY	Paul FERRARI
CHALETTE	Franck DEMAUMONT
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Jean-Claude LE DANVIC
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Serge BONNEAU

Commission Transports

Vice-Président responsable de la Commission :
Daniel POINT

Titulaires

AMILLY	Jean-Louis RIZZO
CEPOY	François KOVACS
CHALETTE	Jackie GABEREAU
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Christain CHESNEL
MONTARGIS	Philippe MALET
PANNES	Claude THIERRY
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Daniel POINT
VIMORY	Serge BONNEAU

Commission de Sécurité et d'Accessibilité des personnes handicapées

Vice-Président responsable de la Commission :
Dominique LAURENT

Titulaires

AMILLY	Guy HAGHEBAERT
CEPOY	François KOVACS
CHALETTE	Gérard VAILLANT
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Christain CHESNEL
MONTARGIS	Maurice SOUCHET
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	Roland BOURDOIS
VIMORY	Serge BONNEAU

Développement Economique et Touristique - Formation - Emploi

Responsable : **Monsieur le Président**
Vice-Président responsable de la Commission :
Guy HAGHEBAERT

Titulaires

AMILLY	Guy HAGHEBAERT
CEPOY	Paul FERRARI
CHALETTE	Bernard HUC
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Jean-Claude LE DANVIC
MONTARGIS	Philippe MALET
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Serge BONNEAU

Commission des Travaux

Vice-Président responsable de la Commission :
Gérard DUPATY

Titulaires

AMILLY	Gérard DUPATY
CEPOY	François KOVACS
CHALETTE	Jean-Pierre TISSEYRE
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Jean-Claude LE DANVIC
MONTARGIS	Benoît DIGEON
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Daniel POINT
VIMORY	Serge BONNEAU

Commission des Affaires Culturelles

Vice-Président responsable de la Commission :
Bernard DELAVEAU

Titulaires

AMILLY	Baudouin ABRAHAM
CEPOY	François KOVACS
CHALETTE	Nicole BEDEZ
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Christian CHESNEL
MONTARGIS	Françoise BRISARD
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Serge BONNEAU

Commission de l'Environnement

Vice-Président responsable de la Commission :
Paul FERRARI

Titulaires

AMILLY	Michel PECHER
CEPOY	Paul FERRARI
CHALETTE	Christian BERTHIER
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Christian CHESNEL
MONTARGIS	Bernard DUVAL
PANNES	Claude THIERRY
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Serge BONNEAU

Commission d'Evaluation des transferts de charges

Responsable : **Dominique LAURENT**
Vice-Président responsable de la Commission : **Régis GUERIN**

Titulaires

AMILLY	Jean-Louis RIZZO	Guy HAGHEBAERT
CEPOY	Régis GUERIN	Corinne JORDAN
CHALETTE	Franck DEMAUMONT	Christian BERTHIER
CONFLANS	Robert LETORT	
CORQUILLEROY	Jean-Claude LE DANVIC	Christian CHESNEL
MONTARGIS	Nadia GUTARD	Marie-Claire TICOT
PANNES	Dominique LAURENT	Claude NAVES
PAUCOURT	Nicole BERTHAULT	Muriel PARASKIOVA
VILLEMANDEUR	André PRIGENT	Roland BOURDOIS
VIMORY	Christian CANCEL	Rémi DENOUEVAUX

Commission Urbanisme et Logement

Vice-Président responsable de la Commission :
Jean-Claude LE DANVIC

Titulaires

AMILLY	Guy HAGHEBAERT
CEPOY	Paul FERRARI
CHALETTE	Eric PEPIN
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Jean-Claude LE DANVIC
MONTARGIS	Bernard VAILLANT
PANNES	Claude THIERRY
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Serge BONNEAU

Commission des Affaires Sociales

Vice-Président responsable de la Commission :
Franck DEMAUMONT

Titulaires

AMILLY	Colette MARIN
CEPOY	Paul FERRARI
CHALETTE	Franck DEMAUMONT
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Christian CHESNEL
MONTARGIS	Françoise DELACROIX
PANNES	Claude THIERRY
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Serge BONNEAU

Commission permanente d'Appel d'Offres

Président : **Monsieur le Président** de la Communauté ou son représentant : **Gérard DUPATY**

Titulaires

Daniel POINT
François KOVACS
Bernard DELAVEAU
Franck DEMAUMONT
Dominique LAURENT

Suppléants

Guy HAGHEBAERT
Maurice SOUCHET
Christian BERTHIER
Bernard DUVAL
Serge BONNEAU

Délégation de service public - Commission d'ouverture des plis

Président de la commission : **Jean-Pierre DOOR**

Titulaires

Bernard DUVAL
Gérard DUPATY
Franck DEMAUMONT
Dominique LAURENT
Daniel POINT

Suppléants

Serge BONNEAU
Robert LETORT
Bernard DELAVEAU
Paul FERRARI
Jean-Claude LE DANVIC

Commission des Sports

Vice-Président responsable de la Commission :
Frank SUPPLISSON

Titulaires

AMILLY	Jean-Claude LAVIER
CEPOY	Paul FERRARI
CHALETTE	Christophe RAMBAUD
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Christian CHESNEL
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Serge BONNEAU

Commission Intercommunalité

Vice-Président responsable de la Commission :
Jean-Louis RIZZO

Titulaires

AMILLY	Jean-Louis RIZZO
CEPOY	Paul FERRARI
CHALETTE	Franck DEMAUMONT
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Jean-Claude LE DANVIC
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Daniel POINT
VIMORY	Serge BONNEAU

Commission Consultative pour les Services Publics Locaux

Président **Jean-Pierre DOOR**

Vice-Président responsable de la commission :
Eric PEPIN

Titulaires

AMILLY	Jean-Louis RIZZO
CEPOY	François KOVACS
CHALETTE	Eric PEPIN
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Jean-Claude LE DANVIC
MONTARGIS	Jacques PATTE
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Daniel POINT
VIMORY	Serge BONNEAU

Commission Accessibilité pour les personnes handicapées

Vice-Président responsable de la Commission : **Dominique LAURENT**

Titulaires

AMILLY	Guy HAGHEBAERT
CEPOY	François KOVACS
CHALETTE	Gérard VAILLANT
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Christian CHESNEL
MONTARGIS	Maurice SOUCHET
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	Roland BOURDOIS
VIMORY	Serge BONNEAU



Rapport annuel de l'AME pour l'année 2007



Communauté d'agglomération - 1 rue du Faubourg de la Chaussée - BP 317 - 45203 Montargis Cedex
Tel : 02 38 95 02 02 Fax : 02 38 95 02 29 agglo-montargoise@wanadoo.fr www.agglo-montargoise.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre DOOR - Rédaction : Jean-François PEZAIRE, Vanessa MALIGORNE, Laetitia HACQUARD - ISSN : 1632-8523
Conception et Réalisation : IPLB - Impression : Point 11 graphics

Amilly • Cepoy • Chalette-sur-Loing • Conflans-sur-Loing • Corquilleroy • Montargis • Pannes • Paucourt • Villemandeur • Vimory

